

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers

31 décembre 2022

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers
31 décembre 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ENFANTS TRANSGENRES CANADA** (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie.

De plus, pour l'exercice 2021, la direction de l'organisme n'a pas été en mesure de nous fournir les pièces justificatives pour les charges, autres que les salaires et charges sociales et l'amortissement des immobilisations corporelles; nous n'avons donc pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la réalité et l'exactitude de ces charges. Nous n'avons donc pas été en mesure d'établir si certains redressements auraient dû être apportés aux charges, autres que les salaires et charges sociales et l'amortissement des immobilisations corporelles, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Par conséquent, nous exprimons une conclusion avec réserve sur les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur la comparabilité des états financiers de l'exercice courant avec ceux de l'exercice précédent.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO S.G.N.C.B.H.*¹

Brossard
Le 18 juillet 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129353

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

2022

2021

PRODUITS

Dons	62 113 \$	46 752 \$
Contributions gouvernementales (note 3)	53 679	198 258
Services	777	1 910
	116 569	246 920

CHARGES

Salaires et charges sociales	-	123 203
Sous-contractants	50 931	-
Services aux membres	8 670	24 476
Frais de publication et production	-	3 650
Loyer	22 128	19 788
Réunions et déplacements	54	1 098
Télécommunications	918	3 117
Frais de bureau	3 074	6 935
Honoraires professionnels	13 292	49 499
Frais bancaires	113	242
Amortissement des immobilisations corporelles	4 585	5 975
	103 765	237 983

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

12 804 \$ 8 937 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

2022

2021

SOLDE AU DÉBUT	113 021 \$	104 084 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	12 804	8 937
SOLDE À LA FIN	125 825 \$	113 021 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Situation financière

Au 31 décembre

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	133 674 \$	74 184 \$
Débiteurs (note 4)	16 259	44 791
Frais payés d'avance	6 830	7 539
	156 763	126 514
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	14 826	19 411
	171 589 \$	145 925 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	45 764 \$	31 008 \$
Produits reportés (note 6)	-	1 896
	45 764	32 904

ACTIF NET

NON AFFECTÉ	125 825	113 021
	171 589 \$	145 925 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

2022

2021

FONCTIONNEMENT

Excédent des produits par rapport aux charges	12 804 \$	8 937 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 585	5 975
	17 389	14 912
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	42 101	(126 783)
	59 490	(111 871)

INVESTISSEMENT

Acquisition des immobilisations corporelles	-	(3 663)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	59 490	(115 534)
ENCAISSE AU DÉBUT	74 184	189 718
ENCAISSE À LA FIN	133 674 \$	74 184 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt. L'objectif de l'organisme est d'éduquer la population sur les enjeux que vivent les jeunes trans, non-binaires et créatifs dans le genre.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, y compris les instruments financiers suivants, acquis ou pris en charge dans une opération entre apparentés : les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt cotés sur un marché actif ou dont les données d'entrée pour la détermination de la juste valeur sont observables, et les dérivés. Cependant, les instruments financiers, autres que ceux mentionnés ci-dessus, résultant d'opérations entre apparentés réalisées hors du cours normal des activités, sont habituellement évalués au coût, le coût dépendra du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Les instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés réalisées dans le cours normal des activités, ou dans certaines circonstances, résultant d'opérations réalisées hors du cours normal des activités, sont évaluées à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des contributions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

3. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal	47 053 \$	66 245 \$
Gouvernement du Canada - Ministre des femmes et de l'égalité des genres	3 826	127 697
Autres	2 800	4 316
	53 679 \$	198 258 \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2022

4. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Contributions gouvernementales	10 844 \$	42 600 \$
Taxes à la consommation	5 415	2 191
	16 259 \$	44 791 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	11 514 \$	6 598 \$	4 916 \$
Mobilier de bureau	17 859	7 949	9 910
	29 373 \$	14 547 \$	14 826 \$

	<u>2021</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	11 514 \$	4 491 \$	7 023 \$
Mobilier de bureau	17 859	5 471	12 388
	29 373 \$	9 962 \$	19 411 \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2022

6. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent les montants reçus pour des activités qui auront lieu lors d'exercices subséquents.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	1 896 \$	111 713 \$
Moins : montants constatés à titre de produits	(53 679)	(198 258)
Plus : montants reçus au cours de l'exercice	51 783	88 441
Solde à la fin	- \$	1 896 \$

Au 31 décembre 2021, les produits reportés concernaient les frais d'exploitation.

7. ENGAGEMENTS

Les engagements de l'organisme en vertu d'un bail échéant au cours du prochain exercice totalisent 3 319 \$.

Subséquentement à la fin d'exercice, l'organisme a renouvelé ce bail pour la période du 1er mars 2023 au 29 février 2024 pour un loyer mensuel de 1 654 \$.

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	28 532 \$	(36 696) \$
Frais payés d'avance	709	262
Fournisseurs et frais courus	14 756	19 468
Produits reportés	(1 896)	(109 817)
	42 101 \$	(126 783) \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires

31 décembre 2022

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme encourt une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs. La totalité des contributions est à recevoir de deux (une en 2021) institutions gouvernementales.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux fournisseurs et frais courus.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.